



Coalition pour la Cour Pénale Internationale
www.iccnw.org

POUR DISTRIBUTION IMMEDIATE
17 Juillet 2007

Contact: Anaga Dalal,
(+1)646.465.8517, dalal@iccnw.org

JOURNEE MONDIALE DE LA JUSTICE INTERNATIONALE:
La ratification du traité de la CPI par le Japon marque une nouvelle phase pour la Cour

New York, NY: Aujourd'hui, le 17 juillet est la journée mondiale de la justice internationale, en l'honneur de l'adoption du Statut de Rome, le traité fondateur de la Cour pénale internationale (CPI), le 17 juillet 1998.

Aujourd'hui représente également le jour où le Japon a officiellement ratifié le traité de la CPI, marquant ainsi une nouvelle phase pour la Cour et le plein soutien pour la justice internationale dans les plus grandes capitales du monde.

“Nous espérons sincèrement que le Japon jouera un rôle d'avant garde dans cette remarquable entreprise qu'est de changer la « culture de l'impunité » en « culture de la responsabilité », a déclaré Osamu Nikura, co-représentant du Japanese Network for the ICC (Réseau japonais pour la CPI). “Etant le seul et unique pays à avoir souffert de la dévastation de l'attaque nucléaire de plein fouet, nous estimons qu'il est temps que notre pays joue un rôle actif dans la promotion de la paix et des droits de l'homme dans le monde.”

“La ratification du Japon est une adhésion majeure à la CPI et au nouveau système de justice pénale internationale créée par le Statut de Rome. Le Japon est une grande puissance mondiale; nous espérons que sa décision encouragera les autres grandes puissances et Etats asiatiques à rejoindre la Cour,” a déclaré William Pace, Coordinateur de la Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI).

“Avec le Japon, 105 Etats ont désormais ratifié le traité de la CPI. 139 Etats ont signé le traité mais ne l'ont pas ratifié. La plupart des démocraties du monde, tous les pays européens à l'exception d'un seul, la majorité des pays d'Afrique sub-saharienne et une grande partie des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont rejoint la CPI,” a ajouté M. Pace.

Le budget de la CPI est d'environ 90 millions d'euros par an ; le Japon sera responsable de plus de 19% du budget. Le Japon a également nommé un candidat pour l'élection des juges à la Cour qui se tiendra en décembre.

“Ce qu'il faut maintenant c'est une plus grande coopération de la part des Etats et des efforts plus poussés pour parvenir à une ratification universelle.”

Partout dans le monde, les membres de la CCPI marqueront la journée mondiale de la justice internationale avec les citoyens de leurs communautés, officiels gouvernementaux et membres du corps légal. Aux Etats-Unis, Amnesty International tiendra des “birthday parties” (fêtes d'anniversaires pour la CPI) à travers le pays, de Miami (Florida) à Seattle (Washington).

En République démocratique du Congo, la Coalition nationale pour la CPI tiendra des conférences publiques et projections de films sur la justice internationale dans la province du Bas Congo, une région qui a touchée fortement touchée par le conflit dans le pays.

A Alexandrie en Egypte, une formation sur les droits de l'homme internationaux et la CPI se tiendra à l'intention d'avocats originaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Un symposium sur la lutte contre l'impunité pour les crimes graves par le biais de la CPI et d'autres systèmes judiciaires et non judiciaires sera organisé à Freetown en Sierra Leone.

Quelques 680 bureaux gouvernementaux locaux en Andalousie en Espagne ont été sensibilisés sur la CPI grâce à une campagne d'information variée.

Des activistes au Népal tiendront une manifestation au Katmandu pour exhorter le gouvernement à ratifier le traité de la CPI et plus au sud aux Philippines, nos organisations membres tiendront un forum dont l'objectif est de revenir sur le travail de la Cour, cinq ans après l'entrée en vigueur du Statut de Rome le 1^{er} juillet 2002.

“Le soutien remarquable apporté à la CPI à l'occasion de la journée mondiale de la justice internationale démontre que le monde s'accorde de plus en plus à penser que l'impunité pour les atrocités de masse n'est plus acceptable,” a ajouté M. Pace. “Nous estimons que la CPI est une institution « clef » qui contribue à prévenir et réconcilier les conflits impliquant les pire crimes internationaux. Neuf ans plus tôt, lorsque le Statut de Rome a été adopté, personne n'aurait pu prédire jusqu'où nous sommes arrivés aujourd'hui en si peu de temps. Aujourd'hui la Cour est fonctionnelle et s'adapte mieux aux besoins des communautés affectées.”

La Cour mène actuellement des enquêtes sur des crimes graves qui se sont produits dans quatre pays: le Nord de l'Ouganda, la République démocratique du Congo (RDC), le Soudan (Darfour) et plus récemment la République centrafricaine (RCA) et a émis 7 mandats d'arrêt. Plus tard cette année, la Cour devrait commencer son premier procès dans l'affaire qui oppose le Procureur de la CPI à Thomas Lubanga sur les crimes relatifs aux enfants soldats en RDC. La Cour serait également en train d'examiner plusieurs autres situations de 3 continents.

L'adoption du Statut de Rome marque la première fois l'établissement d'une cour internationale permanente, reflétant les principaux systèmes légaux et toutes les régions du monde, qui tiendrait pour responsables les auteurs de crimes de masse.

Pour en savoir plus sur la Cour et la Coalition, rendez-vous sur: www.iccnw.org.

Liste d'ONG expertes sur la CPI:

M. William Pace, Coordinateur de la Coalition pour la Cour pénale internationale (New York, USA) Tel: +1 212 687 2863 E-mail: pace@wfm-igp.org	M. Richard Dicker, Directeur, Programme de Justice internationale, Human Rights Watch (New York, USA) Mobile tel: +1 917 747 6731 Email: dickerr@hrw.org
M. Christopher Hall, Haut Conseiller légal, Amnesty International (Londres, RU) Tel.: +44 207 241 1728 E-mail: chall@amnesty.org	Mme. Brigid Inder, Directrice exécutive, Women's Initiatives for Gender Justice (La Haye, Pays-Bas) Tel: +317 03 02 99 11 E-mail: brigid@iccwomen.org
Mme. Alison Smith, Conseillère légale, No Peace Without Justice (Bruxelles, Belgique) Mobile tel: +32 486 986 235	M. Hugo Relva, Conseiller légal, Projet de Justice internationale, Amnesty International (Londres, RU) Tel: + 54.221 473 25 38

Email: alison@sensible.it	Mobile tel: +54 9 221 538 42 85 E-mail: hrelva@amnesty.org
Mme. Betsy Apple, Directrice, Programme des crimes contre l'humanité, Human Rights First (New York, USA) Tel: +1 212 845 5243 Email: AppleB@HumanRightsFirst.org	Dr. David Donat Cattin, Directeur de Programmes, Parliamentarians for Global Action (New York, USA) Mobile phone: +1 212 687 7755 x105 Email: donat@pgaction.org
M. John Washburn, Coordinateur, Coalition des ONG américaines pour la CPI (American NGO Coalition for the ICC) (New York, USA) Tel: +1 212 907 1317; Email: jwashburn@unausa.org	M. John Stompor, Haut Associé, Human Rights First (New York, USA) Tel: +1 212 845 5247 Email: stomporj@HumanRightsFirst.org
	Dr. Karine Bonneau, Directrice du Bureau de Justice internationale, Fédération Internationale des Ligues des Droits de L'Homme (Paris, France) Tel: +33 1 43 55 11 56 Mobile tel: +33 6 72 34 87 59 Email: kbonneau@fidh.org

###